



COLLOQUE



LES BASES NOUVELLES DE LA DEMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE : L'INFORMATION ET LA PARTICIPATION DU PUBLIC

17 DECEMBRE 2013

De 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

**Lieu : Auditorium de l'Arrayade
26 bis rue d'Aspremont à DAX (40100)**

Organisé par la Compagnie régionale des commissaires-enquêteurs Adour-Gascogne en collaboration et avec la participation de :

- -la DREAL Aquitaine
- -le Tribunal administratif de Pau
- -la Compagnie nationale des commissaires-enquêteurs
- -la Société Française pour le Droit de l'environnement, section Aquitaine

PROGRAMME

8h45-9h Accueil

Session du matin

Président : M Jean Yves MADEC, ancien président du tribunal administratif de Pau

9H05-9h45 – Les sources internationales et européennes du droit à l'information et à la participation du public

Serge SOUMASTRE, chargé de cours à l'IEP de Bordeaux, président de la section Aquitaine de la société française pour le droit de l'environnement

9h45-10h15-Le rôle de la jurisprudence administrative et de la Question Prioritaire de Constitutionnalité dans la construction du droit à l'information et à la participation du public
Alexandre BADIE, président du tribunal administratif de Pau.

10H15-10H30 Questions-Discussion

10h45-11h40 Le point sur les réformes : la Loi n°2012-1460 du 27 décembre 2012 et l'Ordonnance n° 2013-714 du 5 août 2013 relatives à la mise en œuvre du principe de participation défini à l'article 7 de la charte constitutionnelle de l'environnement
Julien BETAILLE, Maître de conférences à l'Université de Toulouse-Capitole, membre de la SFDE

11h40-12h00 Questions-Discussion

Compagnie des Commissaires Enquêteurs d'Adour Gascogne

Association Loi 1901 – déclarée le 29/11/2000 en Préfecture des Pyrénées Atlantiques sous le N° 0643009611

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU 50 cours Lyautey BP 543 64010 PAU Cedex

Tel : 05 59 23 59 10– E-Mail : cce.adourgascogne@wanadoo.fr

REPAS SUR PLACE

Session de l'après-midi

Président ; Pierre LARROUMEC, vice-président du tribunal administratif de Bordeaux ou Bernard CHEMIN , président de section à la Cour administrative d'appel de Bordeaux

14h-14h45 Le Débat public, le garant de la concertation et les tendances actuelles de la concertation avec le public

Claude BERNET, Président de la Commission particulière de Débat public sur le projet CIGEO (stockage souterrain de déchets radioactifs)

14h45-15h30 La réforme de l'enquête publique : son rôle dans l'évolution du droit à l'information et la participation du public et les points d'actualité

Brigitte CHALOPIN , vice-présidente de la Compagnie nationale des commissaires-enquêteurs

15h30-15h45 Questions-Discussion

15h45-16h Pause

16h-17h Table ronde : la politique de participation du public et ses acteurs

modérateur : Maurice GOZE , professeur des Universités , directeur de l'Institut d'Aménagement, du Tourisme et de l'urbanisme, Université Michel de Montaigne , Bordeaux III

Discutants :

- le juge administratif : Alexandre BADIE, président du tribunal administratif de Pau
- les services de l'Etat : Thierry VIGNERON, directeur départemental du territoire et de la mer des Landes
- les collectivités territoriales, Un maire ou président de communauté d'agglomération
- le commissaire-enquêteur, André ETCHELECOU, commissaire-enquêteur, garant de la concertation pour le projet GPSO
- les maîtres d'ouvrage : Patrick Eyraud, responsable du projet de gazoduc « Artère de l'Adour » à la société Transport Infrastructures Gaz France (TIGF)
- les associations : SEPANSO ou SFDE
- les associations : SEPANSO ou SFDE

17h-17h15 Conclusions

NB : Un café/viennoiseries sera servi à l'arrivée de la journée de formation.

Compagnie des Commissaires Enquêteurs d'Adour Gascogne

Association Loi 1901 – déclarée le 29/11/2000 en Préfecture des Pyrénées Atlantiques sous le N° 0643009611

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU 50 cours Lyautey BP 543 64010 PAU Cedex

Tel : 05 59 23 59 10– E-Mail : cce.adourgascogne@wanadoo.fr

Attention LES INSCRIPTIONS NE SE FONT QUE SUR LE SITE INTERNET DE LA CCEAG, partie publique accessible à tous : <http://www.cceadourgascogne.com/>

Date limite d'inscription le 13 décembre 2013 :

Le règlement du repas (participation de 22 euros) sera reçu le jour du colloque à l'entrée de l'auditorium. Chèque à établir à l'ordre de la « L'Arrayade ».

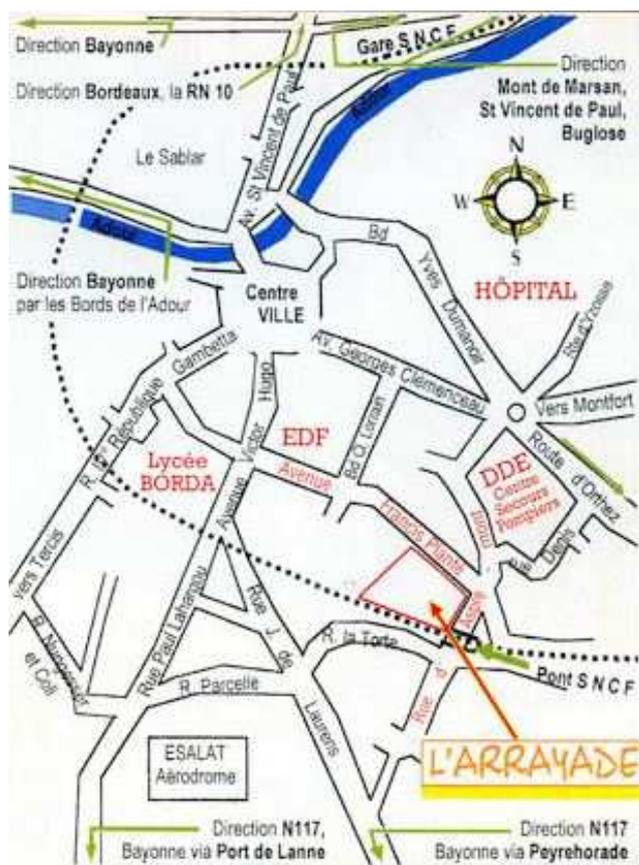
En dehors des intervenants, les organisateurs n'ont réservé aucune chambre pour les auditeurs du colloque. L'Arrayade dispose de 76 chambres diverses aux tarifs ci-dessous. Les auditeurs qui souhaiteraient arriver la veille et/ou repartir le lendemain peuvent réserver personnellement et directement auprès de l'Arrayade en précisant s'ils veulent ou non dîner sur place (05 58 58 30 30).

Chambre confort 1 pers	Chambre confort 2 pers	Chambre confort 3 pers	Chambre simple 1 pers	Chambre simple 2 pers	Chambre simple 3 pers
32,00€	38,00€	44,00€	25,00€	32,00€	38,00€

Pour faciliter la préparation de la table ronde de l'après midi, il vous est demandé de poser vos questions par écrit à l'issue des exposés du matin en utilisant le formulaire ci-joint. Les questions seront ramassées en fin de matinée afin de permettre à l'équipe d'organisation de les regrouper et de préparer la table ronde.

L'Equipe de formation de la CCEAG

POUR SE RENDRE A L'ARRAYADE



26 bis, rue d'Aspremont - 40100 Dax
Tél : 05 58 58 30 30 Fax 05 58 58 30 31
Mail : reservations@arrayade.cef.fr
Coordonnées GPS 43.6975276 -1.0382266

En arrivant par le Nord de la ville (St Paul les Dax) : suivez la direction de l'hôpital. 650 m après l'hôpital au feu à droite et de suite à l'autre feu à gauche direction Pouillon, Le Gond, vous êtes dans la rue d'Aspremont, passez les 3 petits ronds points et vous êtes arrivés

En arrivant par l'Est de la ville (Orthez) : au grand rond point du cimetière prenez deux fois à gauche la direction Pouillon, Le Gond, . Vous êtes dans la rue d'Aspremont, passez les 3 petits ronds points et vous êtes arrivés

En arrivant par le Sud, depuis Peyrehorade : après St Padelon passez la zone industrielle et tournez à droite, vous êtes dans la rue d'Aspremont, l'entrée de l'Arrayade est sur votre gauche juste après le pont de la voie ferrée.

En arrivant par le Sud, depuis Port de Lanne : Contournez l'école d'hélicoptères par la droite et

continuez dans la rue de la Torte. Après l'usine SOPAL au feu à gauche et l'entrée de l'Arrayade est sur votre gauche juste après le pont de la voie ferrée.

Compagnie des Commissaires Enquêteurs d'Adour Gascogne

Association Loi 1901 – déclarée le 29/11/2000 en Préfecture des Pyrénées Atlantiques sous le N° 0643009611

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU 50 cours Lyautey BP 543 64010 PAU Cedex

Tel : 05 59 23 59 10– E-Mail : cce.adourgascogne@wanadoo.fr

